

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 27 mars 2024

OBJET :

Opération premier départ - Jeunesse au Plein Air

Rapporteur : Mme DROUVILLE
Délibération n°6

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'opération « Aide au premier départ en centre de vacances » est organisée par la Caisse d'Allocation Familiales, le Conseil Départemental et la Direction de la Cohésion Sociale. Le pilotage est assuré par l'association Jeunesse au Plein Air.

Il s'agit de permettre aux enfants et aux adolescents de la ville d'Essey-lès-Nancy de découvrir la vie en centre de vacances.

Les objectifs sont les suivants :

- **Promouvoir les vacances** collectives et rechercher les conditions pour dépasser les obstacles économiques et psychologiques à l'inscription.
- **Favoriser le premier départ** en centre de vacances d'enfants et d'adolescents qui n'ont jamais connu d'expérience de vie collective.
- **Ajuster les mesures d'aide** aux besoins des familles pour encourager les départs en centres de vacances.
- **Sensibiliser les collectivités locales** et les aider à mettre en œuvre une dynamique communale (ou intercommunale) d'appui aux séjours en centres de vacances.
- **Créer des liens entre les acteurs locaux** pour constituer un réseau d'appui autour des départs en vacances.
- **Promouvoir la mixité sociale** des jeunes inscrits dans un centre de vacances dans une démarche éducative et citoyenne.

Il est proposé d'adhérer pour la quatrième année, à cette opération premier et second départ pour 28 enfants d'Essey-lès-Nancy, en collaboration avec le pôle loisirs-éducation de la ville. La participation du CCAS s'élèverait à 100 € par enfant soit une enveloppe totale de 1 200 € pour 12 départs.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser la signature par le Président de la convention relative à l'opération départ 2024.

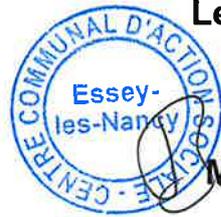
Il est précisé que les crédits nécessaires à cette action sont inscrits au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » du budget primitif 2024 de l'établissement.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 5 avril 2024.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

RÉUNION DU MERCREDI 27 MARS 2024

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Jacques THOUVENIN et Christophe CHEVARDÉ.

POUVOIRS :

Mme Evelyne DEVOUGE à Mme Marie LOZINGUEZ
M. Gabriel HOFFER, à Mme Nadine CADET
Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ
Mme Claudine ROBERT à M. Michel BREUILLE
M. Claude CHASSARD à Mme Annette FRANCISCO

EXCUSÉES :

Mmes Geneviève BENJAMIN, Françoise VIRIOT et M. Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE